RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2024

OBJET :

DE-24-12-1-20) SURCHARGE FONCIERE AU BENEFICE DE LA SOCIETE VINCEM POUR L'OPERATION D'ACQUISITION-AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS SOCIAUX SISE 8, RUE MASSUE A VINCENNES

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 05 décembre 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de , .

Présents : Mme LIBERT, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. CHARDON (pouvoir à M. BENSOUSSAN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. EPINAT (pouvoir à M. POLITZER).

Absents : M. GAGNY .

Secrétaire de séance : Mme RANIERI

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241219-lmc1H12632H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024
Date de Publication : 20/12/2024

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'opération d'acquisition-amélioration par la société VINCEM de 10 logements dont 4 sociaux (2PLAI/1PLUS/1PLS) sise 8, rue Massue à Vincennes ;

Considérant que la société VINCEM sollicite auprès de la Ville une subvention pour surcharge foncière d'un montant de cent soixante mille euros (160.000 €) afin d'assurer l'équilibre financier de cette opération ;

Considérant l'intérêt de la Ville à favoriser la réalisation de logements sociaux sur son territoire;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 12 décembre 2024,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ne prennent pas part au vote : Mme LIBERT, MM. LEBEAU, BEAUFRERE-GOURDY, GIRARD, LAFON

ARTICLE I : Attribue à la société VINCEM une subvention pour surcharge foncière d'un montant de cent soixante mille euros (160.000 €) afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération d'acquisition-amélioration de 4 logements sociaux (2PLAI/1PLUS/1PLS) sise 8, rue Massue à Vincennes.

ARTICLE II : Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire

Signé — ***Signé***

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241219-lmc1H12632H1-DE
Date de réception en Préfecture : 20/12/2024
Date de Publication : 20/12/2024